

Référentiel de certification

RNCP

BTMS Tailleur de pierre

Niveau 5

Article L6113-1 créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Pour obtenir la certification RNCP, le candidat doit acquérir l'ensemble des blocs de compétences et les modalités d'évaluation qui leur sont inhérentes.

Blocs	Compétences
1. Evaluer la réalisation et/ou la faisabilité d'un chantier de création ou de restauration d'ouvrage en pierre	C1.1-C1.6
2. Superviser et encadrer un chantier de création ou de restauration d'ouvrage en pierre	C2.1-C2.10
3. Gérer une entreprise du secteur de la taille de pierre	C3.1-C3.12

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : Evaluer la réalisation et/ou la faisabilité d'un chantier de création ou de restauration d'ouvrage en pierre			
A1.1 Etude de faisabilité d'une activité dans une entreprise des métiers de la pierre <ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'un marché ou d'un besoin client (professionnel, particulier, collectivités) - Identification des contraintes à prendre en compte (techniques, économiques, financières, environnementales, sociales...) - Détermination des types et natures de pierres à employer en fonction du projet et de son usage (calcaire dur ou tendre, grès...) - Pour la restauration, identification des pathologies des matériaux pierreux (alvéolisation, désagrégation sableuse, desquamations, dissolutions, gélifractions, ravinements, encroûtements) et analyse de l'origine d'une détérioration (chimique et/ou physique liés à des facteurs actifs ou passifs) 	C1.1 Analyser un besoin ou un marché donné en le contextualisant et en identifiant les problématiques éventuelles afin de proposer des actions cohérentes pour y répondre.	ME.1.1 Mémoire professionnel (C1.1-C1.6) A partir d'un sujet librement choisi (problématique technique ou métier) en rapport avec un chantier de création ou de restauration d'un ouvrage en pierre, le candidat réalise une analyse et propose des processus, des méthodologies et des approches innovants. Il procède notamment à une recherche historique et géologique. <i>Production écrite individuelle suivie d'une soutenance orale</i>	C1.1 : <ul style="list-style-type: none"> - La problématique est restituée dans son contexte (sujet clairement introduit) - La structure du mémoire permet de répondre à la problématique identifiée - La démarche d'analyse est cohérente avec le besoin décelé
	C1.2 Rechercher les ressources (matériau pierre, matériel, solutions chimiques...) adaptées pour réaliser le projet en respectant la demande client ainsi que l'existant le cas échéant, et en privilégiant la proximité géographique dans la mesure du possible.		C1.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les préconisations de ressources sont pertinentes : la nature et la qualité des pierres sont adaptées à l'ouvrage/au produit et à son utilisation - Le produit proposé correspond au besoin du projet (localisation, type de pierre...) - La ressource documentaire (prescription de matériaux, guides techniques...) permet de mener le projet dans sa totalité
	C1.3 Proposer des solutions alternatives innovantes (technologies, produit, mode de gestion...) à une problématique rencontrée dans le domaine de la pierre pour adapter le travail à réaliser et anticiper les évolutions de son secteur.		ME.1.2 Mise en situation professionnelle (C1.6) A partir d'un sujet en lien avec le métier ou l'activité liée à la pierre et tiré au sort, le candidat dispose d'un temps

<p>A1.2 Veille sur les évolutions du marché / de l'environnement de la pierre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherches historiques et géologiques en fonction des pierres utilisées sur les chantiers couverts par l'activité de l'entreprise - Consultation et utilisation de DTU adaptés - Mise en avant des points stratégiques et des connaissances techniques de la pierre (savoir-faire) au regard d'un projet - Développement et entretien d'un réseau de partenaires (architectes, décorateurs, conservateurs, urbanistes, thermiciens, bureaux d'études, fournisseurs...) - Gestion du vocabulaire technique, y compris en langue étrangère 	<p>C1.4 Collecter la documentation professionnelle nécessaire pour répondre à une problématique du domaine de la pierre (sur chantier, dans l'atelier) en s'appuyant sur des sources fiables, dont son réseau professionnel.</p>	de préparation puis de présentation et d'échange dans une langue étrangère avec le jury.	<p>C1.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources proposées sont pertinentes au regard de la problématique traitée et sont commentées - Les sources sont variées et traçables
	<p>C1.5 Valoriser les compétences et le positionnement stratégique de son entreprise en relevant les points techniques du projet de chantier d'ouvrage en pierre et en argumentant par rapport au savoir-faire de l'entreprise afin de maximiser les chances de réussite.</p>	Soutenance orale individuelle	<p>C1.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mémoire contient une analyse argumentée et justifiée - Les problématiques techniques sont présentées clairement ainsi que leur résolution - Lors de l'échange oral, les idées exposées sont défendues et argumentées avec réactivité - Les explications proposées sont exposées avec pédagogie et clarté
	<p>C1.6 Entretenir un réseau de partenaires en identifiant les acteurs à solliciter selon les projets, nationaux ou internationaux, et en participant aux réseaux et syndicats professionnels existants afin de se faire connaître et de contribuer à la pérennisation de l'entreprise.</p>		<p>C1.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs de la filière pierre ont été contactés et interrogés - Les personnes ressources sur des problématiques techniques sont identifiées <p>Critères de l'épreuve de langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation personnelle claire - Prononciation compréhensible - Traduction adéquate et échange fluide (réponse aux questions posées) - Compréhension des termes techniques du domaine de la pierre
<p>Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°2 : Superviser et encadrer un chantier de création ou de restauration d'ouvrage en pierre			
A2.1 Quantification des besoins du chantier de création ou de restauration d'ouvrage en pierre <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des caractéristiques techniques, visuelles et/ou esthétiques en lien avec le contexte historique et/ou artistique le cas échéant - Réalisation du métré (relevé d'exécution) pour quantifier les besoins en pierres et matériaux - Utilisation de logiciels DAO et 3D - Exploitation d'un nuage de points - Création du dessin technique (calepin) - Etablissement d'un plan à l'échelle - Etablissement des modes opératoires - Définition du processus de fabrication, de construction et d'assemblage adéquat - Sélection des blocs de pierre 	C2.1 Analyser les caractéristiques du chantier à partir de la lecture des plans, du visuel de façade, du devis, des quantités associés..., en s'appuyant sur un bureau d'études techniques le cas échéant, afin d'estimer les besoins du chantier.	ME.2.1 Mise en situation professionnelle (C2.1-C2.6) A partir d'un dossier comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Un appel d'offres ou une demande client - Le descriptif d'une entreprise Le candidat réalise une étude de faisabilité technique imposant des choix de matériaux, esthétiques et un métré (relevé d'exécution), y compris au moyen d'outils CAO/DAO. Production écrite individuelle	C2.1 : <ul style="list-style-type: none"> - La totalité des caractéristiques techniques et esthétiques du projet en pierres sont identifiées et prises en compte - L'évaluation technique des travaux à réaliser est correcte au regard des besoins - En restauration, les éléments à remplacer identifiés intègrent l'état général de l'ouvrage en pierre et assurent sa durabilité future - L'état des surfaces des pierres est correctement évalué (pathologie, friabilité, etc)
	C2.2 Réaliser le métré en quantifiant les surfaces et les volumes par rapport aux travaux à réaliser, en comparant les données recueillies par un sous-traitant économiste le cas échéant afin d'estimer les besoins en temps et en matériaux.		C2.2 : <ul style="list-style-type: none"> - L'estimation quantitative des pierres et autres matériaux (chaux, sable...) nécessaires à l'ouvrage est cohérente - Les calculs et estimations des volumes sont corrects (méthode adéquate et résultat équivalent à une valeur réaliste)
	C2.3 Estimer les besoins du chantier en recensant les matériaux et matériels nécessaires (échafaudages, manutention...), en identifiant les procédures administratives et en calculant les coûts d'approvisionnement		C2.3 : <ul style="list-style-type: none"> - Les postes à prendre en compte pour l'établissement du coût de revient sont listés de manière exhaustive et cohérente - Exactitude et complétude du calcul du coût de revient : la totalité des charges directes et indirectes sont intégrées

	nécessaires afin de calibrer le chantier et d'établir un devis.		<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens et ressources de l'entreprise permettent de répondre de manière réaliste à la demande client / l'appel d'offres - Respect des normes réglementaires : mention des détails et durée de validité de la proposition, etc.
	C2.4 Effectuer un relevé d'exécution afin de permettre la mise en fabrication des pierres et le lancement des commandes en réalisant des mesures précises des différents éléments et en utilisant un appareil de relevé 3D.		C2.4 : <ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité des informations, permettant de reproduire le relevé sur un logiciel CAO (côtes, détails, prises de vue...) - Exactitude (précision et pertinence) des mesures des éléments relevés
	C2.5 Réaliser les calepins (dessins techniques) à destination des tailleurs de pierre à l'aide de logiciels DAO et 3D en y indiquant l'ensemble des côtes nécessaires à l'exécution et aux commandes ainsi qu'en exploitant les nuages de points afin de contractualiser les phases de chantier.		C2.5 : <ul style="list-style-type: none"> - Propreté, qualité et référencement (dessin numérique, gestion des calques...) des traits, mise en page du dessin technique - Respect des règles de normalisation de la représentation technique graphique - Conformité de l'épure au regard de l'ouvrage à construire - Les gabarits et leurs transferts sont exacts - Conformité de la feuille de débit à l'ouvrage
	C2.6 Définir l'ensemble du processus de fabrication, de construction et d'assemblage de la pierre en s'appuyant sur ses connaissances acquises des méthodologies applicables et sur le découpage des tâches pour l'ensemble de la chaîne de réalisation du chantier afin de garantir l'exécution du chantier en sécurité et dans les délais impartis.		C2.6 : <ul style="list-style-type: none"> - Clarté des instructions relatives au débit, aux techniques et outils à utiliser, aux traitements des différentes pierres : alignement des pierres posées, netteté des arêtes, proportions pour la préparation du mortier, netteté des joints, solidité, stabilité de l'ouvrage immédiate et dans le temps... - Prise en compte de l'aspect esthétique : respect des décors et des ornements - Régularité de l'enduit de finition quelle que soit la méthode retenue

			<ul style="list-style-type: none"> - Respect du cahier des charges quant à l'aspect technique et esthétique de l'ouvrage
	<p>C2.7 Sélectionner les blocs de pierre en fonction de leur usage et de leur destination en visitant les carrières et en faisant appel à des laboratoires pour sonder la qualité de la pierre afin que ceux-ci conviennent à l'ouvrage à construire ou à rénover.</p>		<p>C2.7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les blocs de pierre proposés sont adaptés à l'usage de l'ouvrage à réaliser - Les propriétés de la pierre sont décrites et analysées
<p>A2.2 Supervision des opérations de taille des pierres de l'ouvrage en carrière, en atelier ou sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des activités de l'équipe : débitage, taille des pierres, traitement des surfaces, étaieement des ouvrages, pose de échafaudages - Contrôle du report des repères de taille sur les blocs de pierre - Contrôle du respect des techniques et méthodes à employer pour l'ouvrage en pierre visé (ex : pose au mortier, à joints secs, revêtement horizontaux et verticaux...) - Veille à la sécurité des équipes (port des EPI, engins de levage spécifiques, positions...) - Gestion du planning de l'équipe (logiciels de planification de type Gantt, coordination avec les autres corps d'Etat) - Propreté du chantier à l'issue des travaux (élimination des gravats, retour des matériels, etc) 	<p>C2.8 Vérifier le conditionnement des pierres ou autres matériaux utilisés par un contrôle visuel, en repérant les anomalies éventuelles et en s'assurant de la capacité logistique à la réception sur le chantier afin d'assurer la manutention et la réception du matériel.</p>	<p>ME.2.2 Etude de cas (C2.7-C2.9)</p> <p>A partir d'une tâche spécifique du chantier ou d'un ouvrage à réaliser sur le chantier, le candidat déroule le mode opératoire et déduit les risques en face de chaque opération afin d'indiquer notamment les EPI et EPC à mettre en place.</p> <p>Production écrite individuelle</p>	<p>C2.8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectivité et efficacité des contrôles réalisés (absence d'anomalies, fissures, etc) - Respect et conformité du marquage des pierres selon leur emplacement dans la structure - Rationalisation dans le chargement et l'expédition des pierres
	<p>C2.9 Réaliser un planning prévisionnel du chantier à l'aide d'un outil de gestion de projet approprié en ordonnant les tâches, en fonction des compétences et de la charge de chaque membre de l'équipe et dans le respect du déroulé de chaque tâche afin de veiller à la bonne réalisation du chantier</p>		<p>C2.9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enchaînement des étapes est réaliste, pertinent par rapport au déroulé d'un chantier BTP et opérationnel - Les moyens à mobiliser pour la réalisation de l'ouvrage sont listés de manière exhaustive - La planification des ressources est pertinente et efficace (pas de perte de temps) - Les processus à enclencher en cas d'aléas sont anticipés dans la planification
	<p>C2.10 Veiller à la coordination des activités entre les différentes parties prenantes du chantier (maitrise d'œuvre et d'ouvrage, autres corps de métier...) en s'assurant du respect du planning et des délais proposés par le maître d'œuvre ainsi que de la sécurité des équipes, en</p>		<p>C2.10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de sécurité individuelle et collective sont identifiées et respectées : sécurisation de l'ouvrage avant intervention, respect des règles de montage des échafaudages...

	communiquant avec les professionnels en amont et en aval de son intervention, en faisant remonter les éventuels retards afin de garantir le bon déroulement du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Le PGC (plan général de sécurité) est analysé et les mesures de sécurité et points de vigilance sont précisés. - Les interfaces à gérer ou à prendre en considération sur le chantier sont décrites.
Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°3 : Gérer une entreprise du secteur de la taille de pierre			
A3.1 Gestion stratégique et budgétaire d'une entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activité de taille de pierre ou de maçonnerie - Définition d'objectifs stratégiques pour l'entreprise dans le respect des objectifs RSE (ex : consignes et contrôle de la bonne gestion des déchets en accord avec la réglementation en vigueur) - Compréhension d'un bilan comptable - Définition de la politique d'achat, en privilégiant la proximité géographique des matériaux - Etablissement des coûts de revient 	C3.1 Définir les actions administratives et juridiques découlant du statut de la société, en identifiant les statuts impliqués, afin d'ancrer son projet de création, de reprise ou de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de l'énergie.	ME.3.1 Epreuve de gestion financière (C3.1-C3.4) Le candidat démontre sa capacité à gérer un atelier à partir d'un projet d'investissement ou de développement. Il réalise une analyse chiffrée financière de la faisabilité du projet et émet les conditions nécessaires à sa réussite	C3.1 : <ul style="list-style-type: none"> - Les actions administratives et juridiques sont identifiées et appliquées à l'entreprise (inscription au registre des métiers, la CFE, les corporations, les organisations professionnelles, recours de règlement...). - Les statuts impliqués sont identifiés et adaptés à l'entreprise (statut fiscal, statut juridique de l'entreprise, ...).
	C3.2 Analyser l'environnement réglementaire de l'entreprise artisanale, en analysant les politiques en faveur de l'artisanat, en identifiant les sources et les acteurs clés de la réglementation, afin de proposer des services et des produits en conformité, d'anticiper les évolutions réglementaires et de communiquer	Production écrite individuelle	C3.2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les relais, aides et soutiens intervenant dans la création/développement d'entreprises dans le secteur de la pierre sont identifiés et mobilisés (politiques en faveur de l'artisanat, ...). - L'environnement institutionnel et juridique est identifié (l'état, le conseil constitutionnel, les collectivités locales et territoriales, ...).

<ul style="list-style-type: none"> - Supervision du chemin de fabrication 	<p>aux équipes sur toute évolution juridique ou normative.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les sources identifiées sont fiables et multiples. - Les conséquences d’une évolution juridique ou réglementaire sur le secteur de la pierre sont anticipées.
	<p>C3.3 Elaborer un plan de financement à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie de l’entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable.</p>		<p>C3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rentabilité des chantiers est examinée et nourrit une politique d’entreprise - Rationalité des investissements au regard des besoins - Le retour sur investissement est anticipé et mesuré - Les besoins de financements, de trésorerie sont gérés et anticipés
	<p>C3.4 Evaluer de façon continue la santé de l’entreprise, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant, pour chaque production, le seuil de rentabilité pour l’entreprise, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s’assurer de la viabilité de l’entreprise artisanale.</p>		<p>C3.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de la santé financière de l’entreprise sont identifiés et utilisés comme caution auprès des donneurs d’ordre, des financiers - Les points forts et les points faibles financièrement sont repérés et analysés à la lumière de leurs risques potentiels - Le candidat mesure le seuil de rentabilité d’un chantier ou d’une activité - Le suivi financier de l’activité, des chantiers, est réalisé et optimisé via des tableaux de bord
<p>A3.3 Gestion d’une équipe de tailleurs de pierre et/ou de maçons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en compétences et en recrutement - Rédaction d’une offre d’emploi 	<p>C3.5 Définir les besoins en compétences de l’entreprise (atelier, services commerciaux et administratifs) en définissant les objectifs à atteindre collectivement et les critères d’appréciation de ces derniers afin de permettre le développement de l’entreprise.</p>	<p>ME.3.2 Etude de cas (C3.5-C3.3 & C3.10-C3.12)</p> <p>A partir des données fournies pour un projet de lancement de nouvelles activités, de participation à un évènement, etc., comprenant le contexte réglementaire et</p>	<p>C3.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence et qualité de la stratégie RH formulée au regard de l’entreprise - Respect du droit du travail et de la convention collective du bâtiment

<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'intégration d'un nouvel arrivant et de sa montée en compétences - Prise en compte des situations de handicap et gestion des aménagements de poste - Mise en place d'une politique de rémunération - Conduite des entretiens professionnels - Animation de réunions 	<p>C3.6 Rédiger une offre d'emploi en définissant la nature de contrat (CDI, CDD, intérim) et en établissant la liste des tâches et la fiche de poste afin de compléter les besoins en recrutement de l'entreprise.</p>	<p>administratif, le candidat analyse la commande sous l'angle de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du travail - La gestion des ressources humaines - L'innovation - La commercialisation - La communication <p>Il formule des préconisations, une organisation et des modalités pour donner corps au projet.</p> <p>Production écrite individuelle</p>	<p>C3.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'offre d'emploi contient l'ensemble des items attendus (intitulé, missions, expérience souhaitée, nature de contrat...) - Le périmètre du poste est cohérent avec le besoin en recrutement de l'entreprise
	<p>C3.7 Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale en identifiant les méthodes d'organisation du travail et les dysfonctionnements, ainsi que les principales composantes du management, en se référant aux évaluations des salariés et aux résultats d'activité de l'entreprise et en prenant en compte les situations de handicap puis en proposant des actions correctives afin d'améliorer l'efficacité des salariés.</p>		<p>C3.7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des profils avec les interventions à réaliser, les commandes à honorer - Les équipes constituées sont corrélées à la charge de travail (recrutement, GPEC...)
	<p>C3.8 Mettre en place les actions d'une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), dans le respect des accords de branche, afin d'organiser une stratégie RH cohérente dans l'entreprise.</p>		<p>C3.8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la politique de rémunération et de déplacement en fonction de l'activité - Respect des accords de branche en matière de rémunération
	<p>C3.9 Mener les entretiens professionnels (d'objectifs, d'évaluation, de chantier, etc.) dans le respect des exigences réglementaires et en adoptant une posture de manager afin d'évaluer le travail de ses équipes et d'organiser leur montée en compétences.</p>		<p>C3.9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication écrite correspond à l'attendu en termes de management : ton neutre, vocabulaire professionnel, citation de catégories de management existantes - Clarté des consignes données en termes d'organisation du travail, d'objectifs
<p>A3.4 Commercialisation d'une offre de prestation en création ou restauration d'ouvrages en pierre</p>	<p>C3.10 Positionner son offre commerciale en intégrant l'analyse des évolutions des produits et du</p>		<p>C3.10 :</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement de l'offre commerciale au regard de la concurrence - Recherche et identification des appels d'offres dans le domaine de la construction ou de la restauration d'ouvrages en pierre (lecture des pièces marché : règlement de consultation et sous-traitance, CCTP, CCAP...) - Sélection des appels d'offres pertinents pour l'entreprise - Définition de la politique tarifaire - Création d'outils de communication, dont utilisation des réseaux sociaux 	<p>marché de la taille de pierre et des grandes tendances dans ce domaine et en définissant sa zone d'influence commerciale (locale, régionale, nationale et internationale) afin de proposer une offre cohérente et efficace.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement commercial est caractérisé (concurrence, ...), et les sources d'information adéquates sont identifiées. - Un diagnostic interne (stratégie commerciale de l'entreprise, axes stratégiques, ...) et externe (offre commerciale de la concurrence) est élaboré. - L'offre commerciale proposée est complète et adaptée au marché (rénovation, neuf, funéraire, etc) - La plus-value de l'entreprise est déterminée. Une gamme de services spécifiques (compétences et savoir-faire particuliers de l'entreprise) différenciante est élaborée au regard de la concurrence locale et régionale.
	<p>C3.11 Définir la politique tarifaire des travaux en restauration et fabrication, les taux de remise accordés selon la nature des chantiers, la taille du marché afin de garantir la rentabilité de l'entreprise</p>		<p>C3.11 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la politique tarifaire au regard des prestations proposées, des marchés - La politique tarifaire permet la rentabilité théorique de l'entreprise
	<p>C3.12 Faire connaître son entreprise au moyen des réseaux sociaux, en recourant si besoin à un prestataire et en sélectionnant ses canaux de communication afin de développer son activité.</p>		<p>C3.12 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'offre proposée est lisible et facilement identifiable par le client - Les outils commerciaux conçus sont adaptés et clairs pour la clientèle
<p>Pour obtenir la certification BTMS (niveau 5), le candidat doit acquérir les blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc.</p>			